

Sujet : [INTERNET] Enquête publique "PARC EOLIEN DE SAINT-SULPICE"

De : Luc Desmouliere <ldesmouliere@hotmail.com>

Date : 27/12/2021 12:51

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Monsieur le Président et Messieurs les membres de la commission d'enquête

Il s'agit de 2 séries de 3 éoliennes de 165 m

Le tableau « étude des dangers » montre que les hameaux « Les Rebras, Plégut, Le Mazier » sont à moins de 700 m des éoliennes

Il y a 13 hameaux à moins de 1200 m des éoliennes.

Il n'est ni scientifique, ni logique et par conséquent **pas raisonnable** de garder la même distance minimale de 500 m pour des machines de 90 m et pour des machines qui font pratiquement le double.

Un consensus s'établit depuis un certain temps sur une distance minimale égale à 10 fois la hauteur, et ce quelque soit la hauteur de l'éolienne.

On en est loin, et là, on doit reconnaître que les industriels intéressés ont dicté leur loi à nos politiques en principe élus pour nous défendre.

Mais comment s'étonner quand l'Etat, à grand renfort de subventions insensées et renonçant à ses prérogatives régaliennes a confié la transition énergétique à l'industrie privée dont le ressort principal est de faire des profits ?

On fait face là aussi à un grand risque de saturation éolienne : projets LIF, Mailhac sur Benaize, en particulier ;

Là aussi, comment s'en étonner ? On a mis le doigt dans l'engrenage avec la « Ferme » éolienne des Terres Noires (une ferme, quel nom bizarre !) et après tout est plus facile pour les projets alentours !

La rivière Benaize quoiqu'n dise ERG est sacrifiée, la vue en particulier d'Arnac La Poste sera un changement total par rapport à l'existant !

Madame la maire est opposée au projet, mais là encore on ne tient pas compte de l'avis des maires qui auront à gérer les mécontentements futures et la zizanie entraînée par ces projets très clivants au niveau des communes ! La qualité de l'étude du cabinet Calidris pour ce qui concerne les chiroptères et les oiseaux es très sujette à caution compte tenu de précédents

L'affichage concernant l'enquête publique par ERG ne respecte pas la loi ; mais j'allais dire que les promoteurs s'en fichent, car ils ne sont pas sanctionnés par les préfetures à ce sujet ! la loi n'est pas la même pour tout le monde !

Vous l'avez compris, je suis **tout à fait défavorable** à ce projet qui n'est pas d'intérêt général

Messieurs les enquêteurs vous pouvez dire « arrêtons ce massacre inutile »

Luc Desmoulière

23250 Janaillat